

EUROMED REPORT

Edition no 22

8 janvier 2001

Un nouvel élan au Processus de Barcelone

Première visite officielle d'un Président de la Commission européenne au Maghreb

Bruxelles, le 8 janvier 2001

Le premier voyage de 2001 hors de l'Union européenne du Président Prodi le mènera en Tunisie le 11, en Algérie le 12 et au Maroc du 13 au 15 janvier. Il s'agit de la première visite officielle d'un Président de la Commission au Maghreb. Donner une impulsion nouvelle aux relations entre l'Union européenne et nos Partenaires du Maghreb est l'objectif principal de cette visite. Il s'agit de tout mettre en oeuvre pour permettre au Partenariat euro-méditerranéen de développer tout son potentiel et d'atteindre ses objectifs stratégiques dans le suivi des conclusions de la Conférence ministérielle de Marseille d'octobre 2000.

En parallèle avec le processus d'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et du sud la visite de Romano Prodi au Maghreb se situe dans la perspective d'un véritable rapprochement des liens de l'Union avec nos Partenaires du sud méditerranéen. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc jouent un rôle clef dans les efforts de donner un nouvel élan au Processus de Barcelone, tel que décidé à la conférence ministérielle de Marseille en octobre 2000. Il s'agit de Partenaires particulièrement proches de l'Europe avec un héritage partagé, créant des liens politiques, économiques et culturels particulièrement forts.

Au niveau régional, l'objectif stratégique est la création d'une vaste zone de libre-échange euro-méditerranéenne avant 2010. M. Prodi entend encourager les efforts de modernisation de l'économie entrepris par nos Partenaires et la mise en oeuvre des réformes structurelles afin d'attirer des investissements européens et la création des emplois dans une économie compétitive. Le Président exprimera le soutien de la Commission européenne au renforcement de l'intégration régionale sud-sud et de la coopération sub-régionale, favorisant ainsi l'ouverture économique entre pays partenaires pour appuyer leur intégration dans l'économie mondiale.

Le Président de la Commission européenne insistera sur la nécessité de renforcer le dialogue politique, de l'approfondir dans certains domaines spécifiques comme le terrorisme ou les migrations et les échanges humains, et de l'élargir au processus de consolidation de l'état de droit, au respect des droits de l'homme et des principes démocratiques.

Au niveau bilatéral, en **Tunisie**, le premier Partenaire méditerranéen à conclure un accord d'association avec l'Union européenne, le Président pourrait constater les bons résultats économiques et sociaux du pays et encourager l'évolution pluraliste de la société. En **Algérie**, il s'agit de donner une impulsion politique forte aux négociations sur un accord d'association et de favoriser le processus de stabilisation politique. Au **Maroc**, le processus d'ouverture politique sera encouragé et le Président abordera avec ses interlocuteurs les obstacles politiques qui subsistent afin de débloquer les négociations menant à un accord pêche UE-Maroc. Finalement des pas seront discutés qui pourraient favoriser le développement du potentiel entier de l'accord d'association.